

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'AVEP

2 avril 2025

Pully - Collège Arnold Reymond



Une association SPV

L'assemblée débute à 14h15.

Daphné Ravera remercie chaleureusement, les participant·e·s. présent·e·s à l'assemblée générale (39 membres et 2 non-membres présent·e·s). Elle les remercie pour leur soutien à leur métier, leur fidélité à l'association et d'œuvrer chaque jour pour l'avenir des élèves.

- Des salutations particulières aux invités présents :
Philippe Linder, responsable d'unité évaluation des élèves et système scolaire.
Justine Dusart, collaboratrice pédagogique à la DP
- Les personnes invitées qui ont pris la peine de s'excuser :
Frédéric Borloz, Conseil d'Etat, chef du DEF
Cédric Blanc, Directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée à la DGEO
Nathalie Jaunin, Directrice générale de la DP
Nathalie Jaccard, Responsable d'unité plan d'étude et ressources didactiques à la DP
Thierry Dias, Recteur de la HEP
Anne Christe de Mello, responsable de la filière BP à la HEP
Isabelle Rochat, Collaboratrice pédagogique à la DP

Ainsi que les membres de l'AVEP1 :

Muriel Hausheer
Michèle Anastasi
Natacha Pilloud
Roxane Blondeau
Geneviève Besson
Shally Fijani-Araghi
Véronique Michelle
Frédérique Zeggani

Daphné Ravera précise que l'AG statuera et se terminera vers 16h. Ensuite, l'Assemblée pourra assister à une conférence sur les troubles d'apprentissage en maths avec une logopédiste, Eloïse Eusebio-Christe, très connue des enseignants et des enseignantes sur Instagram sous le nom de "melidesmots".

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit au vote et demande aux participants de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

Daphné Ravera présente l'ordre du jour envoyé avec le dernier AVEP'1fo. Elle propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour (le point n°9) pour donner suite aux dernières nouvelles concernant le refus de la pétition 1-2P du Grand Conseil et présenter un projet de prise de position "Pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P ". L'ordre du jour ainsi modifié est soumis à validation. Les délégués acceptent à l'unanimité l'ordre de jour modifié.

1. Message de la présidente

La parole est donnée à Sophie Bähni, présidente de l'AVEP1 dont le discours est le suivant:

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à notre assemblée générale du 2 avril, ici à Pully. Nous sommes ravies de vous retrouver et de pouvoir partager cet après-midi avec vous.

C'est la 9ème fois que nous avons le plaisir de nous retrouver dans cette salle et je tiens à remercier chaleureusement la direction de Pully pour son accueil constant.

Aujourd'hui, c'est un moment particulier pour moi, car je prends la parole en tant que présidente pour la première fois. Je tiens à remercier Gaëlle, notre ancienne présidente, pour sa transmission impeccable des responsabilités et des informations essentielles et je vais tâcher de faire aussi bien qu'elle afin de continuer à faire grandir notre association.

Un grand merci également à chaque membre du comité pour votre soutien dans cette nouvelle aventure. Merci pour votre implication, votre énergie et votre engagement sans limite. Vous défendez avec passion, et enthousiasme notre métier et j'ai toujours beaucoup de plaisir à travailler avec vous lors de nos séances.

Merci à toi, Daphné, pour la présidence de cette assemblée et à Véronique Olivier de la FSF pour la prise du PV.

En reprenant la présidence, j'ai laissé ma place de secrétaire à Line Jeannet et il n'y a pas eu d'autres changements au sein du comité cette année.

Je voudrais aussi remercier le Comité Cantonal de la SPV pour son travail. Un grand merci à Gregory Durand, président de la SPV et à Yves Froidevaux, secrétaire général pour leur accompagnement et leur soutien.

Et merci aussi à Chloé Wittmann pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités, de nous honorer de votre présence, cela nous montre quel intérêt vous portez aux sujets et problématiques de notre cycle.

Enfin, merci à vous chers membres pour votre fidélité, vos questions et vos témoignages qui nous permettent d'avancer dans nos réflexions.

Cette année encore, de nombreux sujets ont retenu notre attention, notamment le suivi des périodes PET 1-2P et les nouveaux moyens de français. Nous échangeons aussi avec les diverses associations de la SPV, comme rythmique vaud.

Pour faire suite à cette assemblée, nous avons choisi de vous organiser une conférence sur les troubles d'apprentissage en maths avec une logopédiste, Eloïse Eusebio-Christe, très connue des enseignants et des enseignantes sur Instagram sous le nom de "melidesmots".

Avant de conclure, j'aimerais rappeler que sans votre soutien, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Continuez à nous faire part de vos retours, de vos questions, et n'hésitez pas à parler de notre association autour de vous ou même à rejoindre le comité !

Je vous souhaite une excellente assemblée et, surtout, restez avec nous jusqu'à la fin. Nous avons préparé pour vous notre traditionnel apéro après la conférence !

Merci à toutes et tous !

2. Message des Invités

Les invités n'ont pas prévu d'intervention formelle.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2024

Le PV de l'AG du 20 mars 2024 est disponible sur le site internet de l'association. Le document ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera procède au vote.

Le PV de l'AG du 20 mars 2024 est accepté à la majorité (1 abstention).

4. Approbation du rapport d'activités 2024-2025

Le rapport d'activités 2024-2025 a été envoyé par courrier postal aux membres de l'AVEP1. Il est également disponible sur le site. Le document ne faisant pas l'objet de question, Daphné Ravera procède au vote.

Le rapport d'activités 2024-2025 est accepté à l'unanimité

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Les documents des comptes ont été envoyés par courriel ainsi que le rapport de la caissière. Daphné Ravera présente les documents et commente les comptes.

Le bénéfice de cette année s'élève à 2'297,91 fr contre 1'496,32 fr l'année passée. Le solde du compte à ce jour est de 42'654.23 Fr.

Au niveau des recettes, elles restent plus ou moins semblables que celles de l'année passée. A savoir que la contribution SPV varie selon le nombre de membres. Il y a eu également moins de personnes inscrites à la formation forêt ce qui explique la différence de 200 fr. des frais d'inscription.

Au niveau des charges, il n'y a pas de changement majeur. Il y a eu peu de séances extraordinaires ce qui explique la différence entre cette année et l'année passée.

Au niveau du budget 25-26, 1'000 fr. ont été ajoutés pour commander des enveloppes ainsi que 1'000 fr. pour des goodies (un nouveau petit cadeau aux couleurs de l'Avep1)

Les frais de l'AG seront plus conséquents car la conférence de l'année passée n'a pas été payée cette année (facture non reçue). Deux conférences seront ainsi à payer en 2026.

Les comptes et le budget ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera passe la parole à Linda Gence pour le rapport des vérificatrices des comptes. Linda Gence lit le rapport et propose de donner la décharge à la caissière.

a. Vote

Les comptes 2024-2025 sont adoptés à l'unanimité.

Le budget 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

Daphné Ravera remercie les membres pour leur confiance.

b. Élection d'un deuxième suppléant

Gaëlle Gillieron se porte candidate comme deuxième suppléante.

6. Élection du Comité

Daphné Ravera précise qu'il n'y a pas de changement au sein du comité cette année. Cependant, le comité est toujours à la recherche de nouvelles personnes, particulièrement des enseignant·e·s de 1-2P car elles sont en minorité au sein du comité. Les 3-4P sont aussi les bienvenues. Elle encourage chacun·e de les contacter pour les rejoindre ou assister à l'une des séances avant de prendre une décision. Le comité se rencontre au siège de la SPV à Lausanne environ 7 fois par an. Elle précise que Galia Vullo arrêtera son mandat à la fin de cette année scolaire.

7. Élection délégués AD SPV

Daphné Ravera rappelle que le rôle des délégués est de représenter l'AVEP1 à l'Assemblée SPV. Elle précise que l'AVEP1 a vraiment besoin de la présence et de l'engagement des délégués de l'AVEP1. Elle demande également aux délégués souhaitant ne plus l'être de s'annoncer afin de laisser leur place à une autre personne.

L'AD SPV, pour rappel, c'est une fois par année et plus qu'être un moment convivial, c'est un moment important pour la vie associative ! L'AVEP1 dispose de 55 sièges. 53 sont pourvus. Deux personnes se portent candidates. Elles sont élues déléguées par l'assemblée à l'unanimité. Les délégués sont remerciés pour leur engagement. La prochaine AD de la SPV aura lieu le 5 juin 2025.

8. Message de la SPV

Daphné Ravera passe la parole à Gregory Durand, président de la SPV. Il salue les membres de la part d'Yves Froidevaux et du Comité de la SPV et revient sur quelques dossiers :

- Initiative réduction de 12% d'impôts : il explique les enjeux de cette initiative qui réduiront les fonds de l'Etat et impacteront ainsi les négociations à venir. La SPV s'engage contre cette initiative. Des informations complémentaires suivront prochainement à ce titre.
- Assemblée des délégués de la CPEV : les élections auront lieu en mai. Plusieurs personnes de la SPV sont candidat·e·s, notamment Sophie Bähni, Lucie Kemmling et Gaëlle Gillieron. Il souligne l'importance de ces élections et demande aux membres de voter et d'encourager les collègues à voter également.
- Période PET : le suivi se fait avec le comité de l'AVEP1. Les retours d'informations ont été transmis à la DGEO qui a été surprise par les commentaires. L'évolution semble positive. Une communication de la DGEO devrait arriver cet été.
- MAT-EO : de nombreuses réunions avec les autres syndicats avaient abouti à soutenir une prise de position pour une variante (11+4) et qui avait été adoptée lors de l'AD SPV de 2022. Le projet avec la variante choisie politiquement (10-11+4) prend beaucoup de temps. Les syndicats ont défendu l'application à toute la scolarité des cycles 1 et 2. Il faudra toutefois envisager que cela se fasse par étape.

Il remercie les membres de l'Assemblée.

9. Prise de position « pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P »

Suite aux débats et au refus du Grand Conseil de renvoyer la pétition 1-2P au Conseil d'Etat, l'AVEP1, le Comité de l'AVEP1 propose une prise de position afin de passer par d'autres moyens pour obtenir gain de cause.

Gregory Durand précise qu'une assemblée générale organisée avec les syndicats sera prévue le 29 avril prochain et Sophie Bähni souligne que la position permettrait de mandater le Comité de l'AVEP1 de négocier avec M. Borloz.

L'assemblée débat du contexte et de la prise de position. Les éléments principaux de ce débat sont les suivants :

- Les membres déclarent avoir été choqués par les propos tenus, par le ton et la forme, par les député·e·s.
- Il est signalé que le nombre d'élèves à caractère violent augmente considérablement et que les réponses des directions ne sont pas satisfaisantes.
- Comment remonter au niveau politique la difficulté grandissante de travailler avec un nombre en augmentation constante d'élèves au comportement violent ? Le nombre de burn-out est en augmentation et aucune solution adéquate n'est proposée.
- Aucun diagnostic ni de mesures sont mis en œuvre. Ce qui entraîne que des collègues en parlent en privé plutôt que de le signaler puisque que les directions ne réagissent pas.
- Gregory Durand confirme que l'enseignant·e a l'obligation de signaler les cas dans le protocole SESAME. En revanche, c'est à la Direction de porter le dossier signalé. Malgré les difficultés, il encourage chacun·e à signaler les problèmes. Il confirme également que le Comité cantonal va travailler sur ce dossier.

Daphné Ravera et Gregory Durand confirment que la première des mesures à prendre est la prise de position présentée qui permettra d'aller plus loin.

Il est demandé de rajouter que les enseignant·e·s ont été choqué·e·s et sont en colère.

La prise de position ainsi modifiée (ci-dessous) est soumise au vote.



Projet de prise de position Pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P

L'Assemblée générale de l'AVEP1 a pris connaissance avec regret des débats du Grand Conseil vaudois du mardi 4 mars 2025 relatifs au traitement de la pétition 1-2P qui demandait des moyens supplémentaires. En effet, la majorité des député·es a refusé le renvoi de cette pétition au Conseil d'État.

L'Assemblée générale de l'AVEP1 déplore, est choquée et en colère suite aux propos tenus par certaines député·es de droite ainsi que de la non-prise en considération de la réalité vécue actuellement dans les classes 1-2P. Les baisses fiscales massives ont d'ores et déjà un impact concret sur la qualité des prestations aux élèves.

Depuis plusieurs années, l'AVEP1 dénonce les problématiques spécifiques rencontrées par et sur le terrain en 1-2P. En moins de 10 ans, plusieurs résolutions, dont « *Pour des effectifs de classe cohérents* » (2017), « *Transition préscolaire - scolaire : pour un meilleur accompagnement des élèves dans leur entrée à l'école* » (2022) ou la prise de position sur les difficultés rencontrées (2018), témoignent de cette urgence à mettre en place des mesures concrètes.

Dès lors, l'Assemblée générale de l'AVEP1 :

- Mandate le comité de l'AVEP1 et le Comité cantonal SPV pour négocier rapidement avec le Département et la DGEO pour répondre aux demandes du terrain afin de mettre en place de nouvelles mesures pour les élèves et les enseignant·es 1-2P dès la rentrée scolaire 2025.
- Mandate le comité de l'AVEP1 d'organiser une Assemblée générale extraordinaire en mai 2025 s'il considère que des informations importantes doivent être transmises ou si des décisions doivent être prises. Dans tous les cas, l'AVEP1 communiquera début mai 2025 pour tenir au courant ses membres.

L'AG de l'AVEP1
Pully, le 2 avril 2025

La prise de position est acceptée à l'unanimité et applaudie par l'Assemblée.

10. Dernières nouvelles

Lucie Hercod annonce que la deuxième édition du « *Viens bruncher Avez-vous* », moment agréable et enrichissant aura lieu à Champ-Pittet à Yverdon le 17 mai matin à 9h45. Visite guidée privée et brunch sont prévus. Les inscriptions peuvent se faire auprès du Comité dès aujourd'hui ou par e-mail.

Sophie Bähni annonce également qu'une « *Journée cantonale sur le jeu de faire semblant et les apprentissages fondamentaux* », organisé par la direction pédagogique de la HEP, se tiendra le 10 septembre 2025.

11. Divers

- Une membre tient à témoigner de sa situation personnelle en partageant ses difficultés et du danger d'enseigner avec des enfants violents. Elle déplore que rien ne se passe ni du côté des parents ni du côté de la direction. Actuellement dans l'incapacité de continuer à travailler, elle demande qu'on prenne soin des personnes qui œuvrent chaque jour pour les enfants.
Gregory Durand la remercie pour son témoignage émouvant et confirme que la SPV est consciente de cette réalité et que ce type de situation est une de leurs priorités.
- Une personne signale que, suite à une fermeture de classe enfantine, des périodes pourraient être supprimées. Le directeur n'ayant pas informé cette situation en conférence des maitres, Gregory Durand rappelle qu'un tel événement doit être signalé conformément à la LEO (article 49, alinéa 1). Il est impératif d'en informer la SPV également.
- Carnet de gym : Gregory Durand confirme que l'insatisfaction a été remontée au Département qui a confirmé être prêt à discuter. A suivre.

Le Comité remercie les délégué·e·s pour leur présence.

L'Assemblée statutaire se termine à 15h50

Véronique Olivier
Secrétaire au PV